



COMMUNIQUÉ COMMUN

Les Fédérations alertent le Ministère sur l'emploi et les salaires à la Sécu !

L'intersyndicale regroupant les fédérations CGT, FO, CFTD, CFE-CGC et CFTC, s'est réunie le 23 juin, suite au constat commun d'une situation de plus en plus dégradée dans les organismes du Régime Général tant sur les conditions de travail que sur la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

L'engagement permanent et fort des agents de la Sécurité sociale pour accomplir leurs missions de service public n'est plus à démontrer, malgré une charge de travail en augmentation « constante » en lien entre autres avec la baisse « constante » des effectifs, une pression du chiffre, des outils informatiques défectueux ou inopérants, des instructions contradictoires, des législations qui évoluent du jour au lendemain...

Cela entraîne des conditions de travail intenable dans les organismes. Les agents sont désormais confrontés à une situation dans laquelle ils ne peuvent plus exercer correctement leur métier. Cela peut avoir y compris des conséquences sur leur santé ou encore les inciter à quitter la Sécurité sociale. Ainsi, nous constatons que les arrêts maladie (dépression, burn-out), les abandons de poste ou encore les démissions se multiplient. **Sur ce sujet d'ailleurs, les alertes dans les organismes sont de plus en plus nombreuses.**

Aujourd'hui, ce sont aussi les assurés, les allocataires, les pensionnés et les cotisants, qui subissent tous ces dysfonctionnements avec des délais importants de traitement et des retards de paiement de certaines prestations qui engendrent également des difficultés d'accès aux droits et aux soins.

Face à un taux d'inflation inédit, ces situations créent encore plus de précarité et la qualité du service attendu est souvent empêchée.

S'ajoute la perte de pouvoir d'achat des agents de la Sécurité sociale dont la valeur du point n'a évolué que de 0,5 % en 11 ans avec une inflation de 5,2 % à fin mai sur les 12 derniers mois.

Aussi, les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC vous alertent en amont de la négociation des futures COG sur les effets négatifs des réductions d'effectifs en CDI, la dégradation des Systèmes d'Information, la baisse des moyens financiers avec en face des objectifs COG tels que la prise en charge de nouvelles missions, l'amélioration du service rendu au public...

Toujours plus et mieux avec moins !

L'inquiétude des organisations syndicales est forte quand on sait que le Ministère a missionné l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF) afin de trouver des pistes pour effectuer davantage d'économies de gestion à l'occasion des nouvelles COG. D'ailleurs il est regrettable que les conclusions de ce rapport ne soient pas communiquées aux organisations syndicales.

C'est pour toutes ces raisons que les organisations syndicales tirent la sonnette d'alarme et demandent à être reçues rapidement par le Ministère de tutelle.

Dans ce contexte, nous invitons dès à présent tous les syndicats à nous informer de la situation dans leurs organismes (départs volontaires, fermeture d'accueils, délais de traitement, etc.). Cela nous permettra de compléter le recueil des difficultés existantes et l'urgence à satisfaire les revendications portées collectivement.

Les fédérations CGT, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC réaffirment la nécessité que soient mises en place les mesures suivantes :

- **L'arrêt des suppressions de postes,**
- **Les embauches en CDI nécessaires pour faire face aux charges de travail,**
- **L'augmentation significative de la valeur du point, tenant compte du niveau inédit d'inflation et de l'impact important sur le pouvoir d'achat des salariés du Régime Général,**
- **Une réouverture de la négociation de la classification avec une enveloppe budgétaire à la hauteur des attentes des salariés.**

Le 29 juin 2022